

AVIS de l'Instance européenne de dialogue (IED) de SUEZ sur le projet de fusion de SUEZ avec Gaz de France

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du marché de l'énergie. Cette ouverture conduit à la création d'une marge très importante, plus particulièrement dans le cas de production nucléaire et au détriment des consommateurs.

Dans le même temps, les questions de l'environnement sont de plus en plus à l'ordre du jour. Dans cette évolution, l'IED voit des opportunités mais aussi des menaces, notamment la mise en bourse de SUEZ Environnement.

Dans ce contexte, l'IED désapprouve la cession de Distrigaz et le désengagement de la gestion des infrastructures électriques et gazières en Belgique imposés par la Commission européenne comme contrepartie à l'autorisation donnée à ce projet, sans consultation de l'IED. Par ailleurs, celle-ci déplore la faiblesse du droit français et des règles européennes en matière de fusion d'entreprises.

Elle s'inquiète des conséquences des synergies annoncées sur les coûts opérationnels, notamment en ce qui concerne SES et COFATHEC. Elle restera attentive aux conséquences du projet de réorganisation des sièges sociaux.

Elle désapprouve totalement la cession de 65% du capital de SUEZ Environnement alors que le projet avait été présenté en 2006 comme une défense contre des prédateurs externes. Elle constate que ce processus permet aux actionnaires de SUEZ d'engranger une plus value d'environ 7 euro par action contrairement à la parité initialement prévue à 1 euro. Elle regrette que le pacte d'actionnaires autorise la sortie de ses membres.

En conséquence, l'IED émet un avis défavorable sur le projet de fusion.

L'IED rappelle son attachement au respect de l'intégrité du Groupe et à la mise en œuvre d'une stratégie protectrice et créatrice d'emplois de qualité.

Elle souhaite la mise en œuvre d'une politique d'énergie bon marché pour les particuliers et favorable au développement économique des pays où le groupe intervient, ainsi qu'une politique d'investissements conséquente en matière de recherche.

Elle exige que GDF SUEZ reste majoritaire au capital de SUEZ Environnement et que soient recherchés des actionnaires stables sur le long terme afin d'en éviter son démantèlement.

Elle souhaite que le point de vue des salariés soit d'avantage pris en compte dans les décisions stratégiques du groupe et que la représentation des salariés dans les conseils d'administration soit élargie et mieux organisée.

Elle précise que certains éléments d'information n'ont pas été communiqués à ce jour et restera attentive au fait qu'elle aura à se prononcer sur les autres phases du projet de fusion.

Cependant, elle prend acte :

- ◇ Que les actionnaires de SUEZ Environnement rassemblés dans un pacte regroupant environ 47% des actions seront fortement incités par l'administration fiscale à conserver leurs actions pendant 3 ans. Ce délai doit être mis à profit pour trouver des solutions de long terme pour stabiliser l'actionnariat.
- ◇ De l'engagement du Président de Suez de signer un accord de garanties sociales prévoyant notamment :
 - que le projet de fusion n'entraînerait pas de licenciement économique,

- la présentation aux instances représentatives concernées des plans d'investissement à long terme,
 - un certain encadrement des cessions d'entreprise
 - la mise en place d'annexes sociales dans les contrats négociés avec les clients ainsi que des actions visant à éviter le dumping social.
- ◇ Que le projet prévoit des investissements et une croissance organique significative pour toutes les branches du futur groupe.
 - ◇ Que le projet de fusion est présenté par la Direction de SUEZ comme créateur d'emplois au moins sur l'actuel périmètre du groupe SUEZ.
 - ◇ Que la direction du Groupe s'engage à mettre en œuvre un plan de réduction de la précarité par transformation de contrats à durée déterminée et d'intérimaires en contrats à durée indéterminée.
 - ◇ Que la Direction du Groupe s'engage à renforcer les structures d'information consultation aux niveaux national et européen dans le contexte de la fusion GDF SUEZ.